

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00072 Numéro SIREN : 581 720 729 Nom ou dénomination : CABINET VDB ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/007396

CABINET VDB ET ASSOCIES
S.A.S au capital de 250 000,00 Euros
Siège social : 15 Avenue Paul Claudel
80480 DURY
R.C.S : AMIENS 581 720 729

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

RESOLUTION N°2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2022** faisant ressortir **un bénéfice de 1 680 043 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **1 680 043 Euros**, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves » pour 1 680 043 €

Le compte « Autres Réserves » passe ainsi de 0 € à 1 680 043 €.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Exercice	Revenus distribués		Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués (réserves)		
AGO du 25/11/2022 (distribution de réserves)		1 551 874 €	6 €	1 551 868 €
31/12/2021	0 €		0 €	0 €
31/12/2020	1 547 865 €		6 €	1 547 859 €
31/12/2019	1 351 528 €		5 €	1 351 523 €

Pour copie certifiée conforme
Le Président



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

RESOLUTION N°2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2022** faisant ressortir **un bénéfice de 1 680 043 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **1 680 043 Euros**, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves » pour 1 680 043 €

Le compte « Autres Réserves » passe ainsi de 0 € à 1 680 043 €.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Exercice	Revenus distribués		Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués (réserves)		
AGO du 25/11/2022 (distribution de réserves)		1 551 874 €	6 €	1 551 868 €
31/12/2021	0 €		0 €	0 €
31/12/2020	1 547 865 €		6 €	1 547 859 €
31/12/2019	1 351 528 €		5 €	1 351 523 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



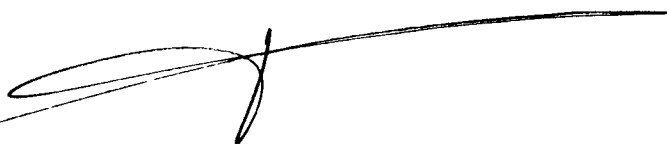
VDB ET ASSOCIES

15 Avenue Paul Claudel

80480 DURY

Exercice clos le : 31 décembre 2022

Certifié Conforme



VDB

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

SOMMAIRE

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
COMPTE DE RESULTAT	6
Compte de résultat synthétique	7
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
Résultat de la Société - 5 Ans	28
Annexe délais de paiement	29

BILAN

BILAN - ACTIF

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF

	Valeurs au 31/12/22			% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif	31/12/21	l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				34		34
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	30 492	29 885	607		1 187	
Fonds commercial (1)	3 759 464	508 814	3 250 650		3 250 650	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				1		1
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	1 125 416	1 039 581	85 835		105 683	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				4		4
Participations	188 590		188 590		188 590	
Créances rattachées à des participations	137 700		137 700		142 500	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	69 100		69 100		64 194	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 310 761	1 578 280	3 732 482	39	3 752 805	39
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro	12 840		12 840		14 253	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				16		15
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 134 297	122 726	1 011 571		1 220 162	
Personnel et comptes rattachés (3)	13 024		13 024		11 598	
Créances fiscales et sociales (3)	51 763		51 763		69 049	
Autres créances (3)	402 025		402 025		40 134	
Débiteurs divers (3)	11 128		11 128		132 149	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				32		38
Actions propres						
Autres titres	3 076 423		3 076 423		3 692 395	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 214 608		1 214 608	13	644 887	7
Charges constatées d'avance (3)	13 499		13 499		18 608	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 929 607	122 726	5 806 880	61	5 843 235	61
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	11 240 368	1 701 006	9 539 362	100	9 596 039	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF

	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 250 000)	250 000	3	250 000	3
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		31		31
Réserve légale	25 000		25 000	
Réserves statutaires ou contractuelles	2 924 880		2 924 880	
Réserves réglementées				
Autres réserves			1	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 680 043	18	1 551 873	16
SITUATION NETTE	4 879 922	51	4 751 754	50
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 879 922	51	4 751 754	50
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	85 000			
Provisions pour charges	252 046		237 915	
TOTAL PROVISIONS	337 046	4	237 915	2
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires			31 745	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 106 801	12	1 172 230	12
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	89 938	1	186 156	2
Fournisseurs, factures non parvenues	152 760	2	160 150	2
Dettes fiscales et sociales	1 173 371	12	1 171 915	12
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	33 653		114 943	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 765 871	19	1 769 232	18
TOTAL DETTES	4 322 393	45	4 606 370	48
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	9 539 362	100	9 596 039	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

4 322 393

655 585

3 950 785

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	7 028 251	100	7 048 117	100	-19 866	
Montant net du chiffre d'affaires	7 028 251	100	7 048 117	100	-19 866	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	62 000	1	30 867		31 133	101
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	183 168	3	210 848	3	-27 680	-13
Autres produits	12		23		-11	-49
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 273 431	103	7 289 855	103	-16 425	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	34 416		45 797	1	-11 381	-25
Variation de stocks	1 414		809		605	75
Autres achats et charges externes	1 484 264	21	1 487 732	21	-3 469	
Impôts, taxes et versements assimilés	88 671	1	85 684	1	2 987	3
Salaires et traitements	2 590 714	37	2 517 774	36	72 940	3
Charges sociales	946 311	13	1 015 508	14	-69 197	-7
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	39 017	1	38 615	1	401	1
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	15 364		85 199	1	-69 835	-82
Dotations aux provisions	14 131		8 695		5 436	63
Autres charges	15		18		-3	-17
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 214 316	74	5 285 831	75	-71 515	-1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 059 115	29	2 004 025	28	55 090	3
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)	242 555	3	102 056	1	140 499	138
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 504		3 398		4 107	121
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	250 059	4	105 454	1	144 606	137
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	692		598		94	16
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	692		598		94	16
RÉSULTAT FINANCIER	249 367	4	104 855	1	144 512	138
RÉSULTAT COURANT avant impôts	2 308 482	33	2 108 880	30	199 602	9
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	12		2 154		-2 142	-99
Sur opérations en capital	798		7 500		-6 702	-89
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	811		9 654		-8 844	-92
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	26 906		38 859	1	-11 954	-31
Sur opérations en capital	161				161	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	85 000	1			85 000	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	112 067	2	38 859	1	73 208	188
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-111 256	-2	-29 205		-82 052	-281
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	517 183	7	527 802	7	-10 619	-2
TOTAL DES PRODUITS	7 524 300	107	7 404 963	105	119 337	2
TOTAL DES CHARGES	5 844 258	83	5 853 090	83	-8 832	
Bénéfice ou Perte	1 680 043	24	1 551 873	22	128 170	8

(3) Dont produits concernant les entités liées

242 548

102 000

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 9 539 361,81 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 680 042,80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	De 4 à 10 ans
- Logiciels informatiques	De 1 à 3 ans
- Agencements, install nvelles c	5 ans
- Plantation	5 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel informatique	De 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et Mobilier	De 2 à 10 ans
- Agenc télép	De 2 à 5 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions nouvelles de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.

Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, désormais obligatoire, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose, quant à la valeur d'usage, sur le chiffre d'affaires, global, par activité, des trois dernières années.

Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.

L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
2070000000 - Droits clientèle				3 757 664
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL				3 757 664
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	3 757 664			

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 789 956	
CORP.	Terrains			
	Sur sol propre			
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		573 952	740
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique		535 583	17 848
	Emballages récupérables & divers		9 900	
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	1 119 435	18 588
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		331 090	142 800
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		64 194	5 067
		TOTAL	395 284	147 867
		TOTAL GENERAL	5 304 675	166 455

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		3 789 956	
CORP.	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers			574 692	
	Autres immos corporelles				
	Mat. bureau, inform., mobilier		12 607	540 824	
	Emb. récupérables & divers			9 900	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	12 607	1 125 416	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		147 600	326 290	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		161	69 100	
		TOTAL	147 761	395 390	
		TOTAL GENERAL	160 369	5 310 761	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	508 814			508 814
Autres immobilisations incorporelles	29 305	580		29 885
TOTAL	538 118	580		538 698
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.	549 938	9 376		559 314
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	460 800	27 080	12 607	475 273
Emballages récupérables divers	3 014	1 980		4 994
TOTAL	1 013 752	38 437	12 607	1 039 581
TOTAL GENERAL	1 551 870	39 017	12 607	1 578 279

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	237 915	14 131		252 046
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges		85 000		85 000
	TOTAL	237 915	99 131		337 046
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	135 330	15 364	27 968	122 726
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	135 330	15 364	27 968	122 726
	TOTAL GÉNÉRAL	373 245	114 495	27 968	459 772
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		29 495	27 968	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles		85 000		
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	237 915	14 131			252 046
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		85 000			85 000
TOTAL	237 915	99 131			337 046
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		29 495	27 968		
financières					
exceptionnelles		85 000			

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
GVA AUDIT ET EXPERTISE - -	50 000	327 681	100	31 045
CECOP PARTENAIRES SOMME - -	10 000	1 126 012	51	193 420
VDB CONSEIL ET PATRIMOINE - -	10 000	191 394	80	36 754
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
CECOP PARTENAIRES OISE - -	50 000	1 309 048	46	381 665
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

Informations financières (5)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

Capital (b)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (/) (b)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
			Brute	Nette				

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

- a. Filiales françaises
- b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au § A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	14 253	12 840	14 253	12 840
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	14 253	12 840	14 253	12 840

ACTIF CIRCULANT

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	137 700	137 700	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	69 100		69 100
	Clients douteux ou litigieux	148 074	108 664	39 411
	Autres créances clients	986 223	986 223	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	13 024	13 024	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 710	1 710	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	49 048	49 048	
	coll. publiques	1 005	1 005	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	387 790	387 790	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	25 363	25 363	
	Charges constatées d'avance	13 499	13 499	
TOTAUX		1 832 535	1 724 025	108 510
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	13 499
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	13 499

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	178 559
Autres créances	1 710
Disponibilités	3 072
TOTAL	183 341

CAPITAUX PROPRES

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	250 000	1
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	250 000	1

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	242 698	242 698		
Personnel & comptes rattachés	453 013	453 013		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	370 896	370 896		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	324 537	324 537		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	24 924	24 924		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	1 106 801	1 106 801		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	33 653	33 653		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 765 871	1 765 871		
TOTAUX	4 322 393	4 322 393		

renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
- Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 765 871
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 765 871

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 760
Dettes fiscales et sociales	653 352
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	16 577
TOTAL DES CHARGES À PAYER	822 688

ENGAGEMENTS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 252 046,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,00 %

Départ volontaire à 65 ans

Rotation du personnel : forte sans connaissance particulière d'un taux.

LES EFFECTIFS

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	43	45
Ingénieurs et cadres	10	9
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	33	36
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

VDB ET ASSOCIES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 01/22 au 12/22	Exercice 01/21 au 12/21	Exercice 01/20 au 12/20	Exercice 01/19 au 12/19	Exercice 01/18 au 12/18
<u>I - Capital en fin d'exercice</u>					
- Capital social	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	7 028 251	7 048 117	6 773 925	6 654 900	6 521 079
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions.....	2 322 770	2 140 122	2 186 082	2 006 230	1 711 520
- Impôts sur les bénéfices	517 183	527 802	580 346	527 379	465 528
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	1 680 043	1 551 873	1 547 866	1 351 529	1 240 663
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	125 544	60 447	57 871	127 322	5 328
- Résultat distribué (D)	1 551 874	1 457 866	1 351 528	1 240 663	1 065 095
<u>III - Résultat par action</u>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	9,29	8,56	8,74	8,02	6,85
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	7,22	6,45	6,42	5,92	4,98
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	6,72	6,21	6,19	5,41	4,96
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	6,21	5,83	5,41	4,96	4,26
<u>IV - Personnel</u>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	43	45	43	41	45
- Montant de la masse salariale de l'exercice	2 590 714	2 517 774	2 355 365	2 343 586	2 377 526
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	946 311	1 015 508	898 179	918 961	959 514

**MODÈLE TYPE DE TABLEAUX UTILISÉS POUR PRÉSENTER LES INFORMATIONS
RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS
MENTIONNÉS À L'ARTICLE D. 441-4**

*Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau
prévu au I de l'article D.441-4)*

	Article D.441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	10					85	13					426
Mt. total factures concernées t.t.c		44 754,37	2 365,54	5 477,74	21 264,35	73 862,00		-411 716,5	149 759,85	103 394,86	267 280,77	108 718,94
% du montant total des achats t.t.c de l'exercice		2,94	0,16	0,36	1,40							
% chiffre d'affaires t.t.c de l'exercice								-5,86	2,13	1,47	3,80	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues							37					
Montant total des factures exclues							148 074,31					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : (préciser)					

CABINET VDB ET ASSOCIES

S.A.S. au capital de 250 000,00 Euros

Siège social : 15 Avenue Paul Claudel

80480 DURY

R.C.S : AMIENS 581.720.729

M. Michel BOIVIN

115, rue Laurendeau

80000 AMIENS

Le 12 juin 2023

Objet : Approbation des comptes annuels,
Convocation à l'Assemblée Générale des associés

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société se tiendra le 30 juin 2023 à 9 heures, au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Nous vous rappelons qu'en application de l'article 42 des statuts, les décisions inscrites à l'ordre du jour doivent être adoptées à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés.

Tout associé a le droit d'assister personnellement à cette Assemblée ou de s'y faire représenter par un autre associé ou par son conjoint ou de voter par correspondance.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Un formulaire de vote par correspondance sera remis ou adressé aux actionnaires qui en feront la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la société au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance, complétés et signés, devront parvenir au siège social trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

En application des dispositions légales et réglementaires, vous trouverez ci-joints :

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Le rapport de gestion ;
- Le rapport général du Commissaire aux Comptes et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- Le texte des projets de résolutions.

Conformément à la réglementation, l'inventaire est tenu à votre disposition au siège social.

Vous avez la faculté de poser par écrit toutes questions auxquelles nous vous répondrons au cours de l'Assemblée Générale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

CABINET VDB ET ASSOCIES
S.A.S. au capital de 250 000,00 Euros
Siège social : 15 Avenue Paul Claudel
80480 DURY
R.C.S : AMIENS 581.720.729

VDB DEVELOPPEMENT
M. Rachid AISSAOUI
15 avenue Paul Claudel
80480 DURY

Le 12 juin 2023

Objet : Approbation des comptes annuels,
Convocation à l'Assemblée Générale des associés

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société se tiendra le 30 juin 2023 à 9 heures, au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
 - Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et quitus au Président,
 - Affectation des résultats,
 - Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
-
- Approbation de ces conventions,
 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
 - Questions diverses.

Nous vous rappelons qu'en application de l'article 42 des statuts, les décisions inscrites à l'ordre du jour doivent être adoptées à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés.

Tout associé a le droit d'assister personnellement à cette Assemblée ou de s'y faire représenter par un autre associé ou par son conjoint ou de voter par correspondance.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Un formulaire de vote par correspondance sera remis ou adressé aux actionnaires qui en feront la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la société au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance, complétés et signés, devront parvenir au siège social trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

En application des dispositions légales et réglementaires, vous trouverez ci-joints :

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Le rapport de gestion ;
- Le rapport général du Commissaire aux Comptes et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- Le texte des projets de résolutions.

Conformément à la réglementation, l'inventaire est tenu à votre disposition au siège social. Vous avez la faculté de poser par écrit toutes questions auxquelles nous vous répondrons au cours de l'Assemblée Générale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

CABINET VDB ET ASSOCIES
S.A.S. au capital de 250 000,00 Euros
Siège social : 15 Avenue Paul Claudel
80480 DURY
R.C.S : AMIENS 581.720.729

M. LESSARD Erwan
115 boulevard Richard Lenoir
75011 PARIS

Le 12 juin 2023

Objet : Approbation des comptes annuels,
Convocation à l'Assemblée Générale des associés

Monsieur,

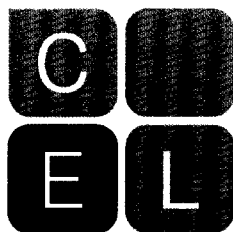
Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société se tiendra le 30 juin 2023 à 9 heures, au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
 - Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et quitus au Président,
 - Affectation des résultats,
 - Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
-
- Approbation de ces conventions,
 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
 - Questions diverses.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire aux comptes, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président



Cabinet **E**rwan **L**essard
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

Métiers artistiques, Audiovisuels, du Cinéma, de la Photo, de la Culture, de la Mode, du Spectacle,
des Associations culturelles, du Patrimoine et de l'Environnement

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

CABINET VDB ET ASSOCIES

581 720 729 RCS AMIENS

Société par actions simplifiée au capital de 250.000 €

Siège social : 15 Avenue Paul Claudel

80480 DURY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés prise en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée CABINET VDB ET ASSOCIES relatifs à l'exercice clos **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles, principes et méthodes comptables suivis par votre société et exposés en première page de l'annexe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans la note de l'annexe, ainsi que des informations qui y sont dispensées, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons réuni des éléments probants, suffisants et appropriés sur le bienfondé objectif et le caractère raisonnable des estimations comptables comptabilisées. Vérification de l'application de l'article 214-3 du PCG a été faite. A cet égard, les travaux que nous avons conduits sur le calcul actuariel réalisé pour la comptabilisation de la provision pour indemnité de départ en retraite, ainsi que sur les hypothèses retenues pour le mener à bien n'appellent pas de commentaire particulier. A la clôture de l'exercice, le montant de ces engagements s'élève à 252.046 euros.

Présentation d'ensemble des comptes annuels

Dans le cadre de notre appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels, nous avons poursuivi un faisceau d'indices concordants pour mettre en lumière les événements ou les décisions intervenus au cours de l'exercice qui pourrait avoir une incidence sur les comptes ou la compréhension que pourrait en avoir le lecteur. Aussi, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons jugées nécessaires au regard des évolutions réglementaires induites par la LOI n° 2019-486 du 22 mai 2019 afin de nous assurer, sur la base des éléments communiqués, qu'il ne pesait pas de risque réel et sérieux sur la continuité d'exploitation de la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, **arrêtés dans les conditions rappelées précédemment**, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Responsabilités du Président et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Président, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par le Président de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

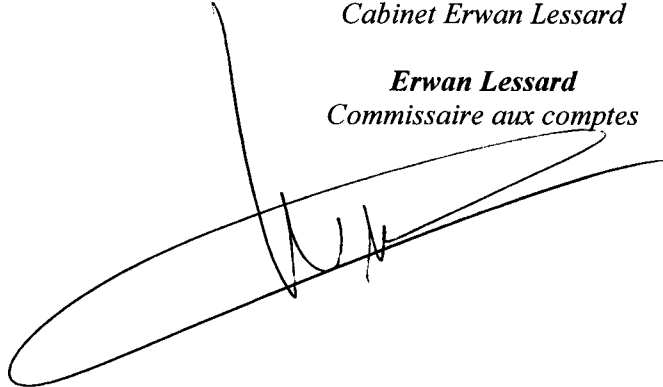
collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris, le 14 juin 2023,

Cabinet Erwan Lessard

Erwan Lessard
Commissaire aux comptes

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name and title.